

Bulletin Octobre 2010

La saison 2010-2011 vient à peine de commencer, deux journées ont eu lieu que déjà des incidents nous sont rapportés ou figurent sur des forums, jugeant, jaugeant, critiquant l'arbitrage ou les désignations. L'observation la plus grave à nos yeux, est le titre d'un courriel circulant dans une ligue : "arbitrage honteux".

En fait, ce n'est pas l'arbitrage et sa qualité qui sont en cause, mais le fait que l'arbitre (par ailleurs joueur) soit désigné pour officier dans une poule où son équipe évolue également. En tant que joueur (par ailleurs arbitre), il a eu ou il va avoir pour adversaire les deux équipes arbitrées cette journée.

C'est évidemment une chose impensable, un mépris des textes qui disent : «un arbitre ne peut officier dans une poule où son équipe joue». L'arbitre aurait dû refuser la désignation. La désignation n'aurait pas dû se faire, mais surtout, la FFVB n'aurait pas dû imposer au corps arbitral une limitation autre que la qualité de l'arbitre (en l'occurrence une limitation à la distance du déplacement de l'arbitre). Cette limitation et les frais qui en découlent sont uniquement du ressort des clubs, ce sont eux qui paient les frais de déplacement.

Ce sont les clubs qui paient et qui choisissent. Le jour où ces clubs nous diront : «Nous souhaitons payer moins de frais de déplacements des arbitres et nous savons que la qualité en pâtira», nous devons accepter. De même, si les clubs choisissent, pour faire des économies, de ne jouer que contre des équipes de proximité, les championnats nationaux n'auront plus de raison d'être, la compétition restera régionale, avec des arbitres régionaux, voire départementale, avec des arbitres départementaux. Ou mieux encore, avec un arbitrage "club recevant" comme il se joue dans certaines régions.

Ce jour là, notre formation d'arbitres, reconnue au niveau international et national, sera devenue inutile. L'ANAVB n'aura plus lieu d'exister.

Mais à nos yeux, le meilleur arbitre ne sera jamais le gardien du gymnase, sauf si seule la notion de coût intervient.

Messieurs les dirigeants, il vous reste quelques journées pour donner des instructions aux CRA, il est indispensable que la seconde partie de nos championnats se déroule avec des arbitres d'un niveau meilleur, que le niveau de jeu à arbitrer. C'est le seul critère qui doit exister ! *D'autant que les finances FFVB semblent s'améliorer (Le Républicain Lorrain 13/10/2010).*

Dans le cas contraire nous craignons une fin de championnats "houleuse" (le mot risque d'être faible).